

NOTE D'INFORMATION

OUVERTURE DE POSTE : TECHNICIEN PROTECTION INCENDIE

Sous l'autorité du Responsable Santé/Sécurité, le titulaire du poste effectue des missions de prévention, de maintenance des équipements et de formation/animation en interne. Ces missions principales sont les suivantes :

Prévention :

Le technicien évalue les risques d'incendie dans les installations et les bâtiments, il effectue des inspections régulières afin d'identifier les dangers potentiels (sources d'inflammation, équipements défectueux, voies d'évacuation obstruées ou matières inflammables mal stockées).

Il recommande et met en œuvre des mesures préventives appropriées pour réduire les risques de départ de feu (réfèrent permis de feu).

Maintenance des équipements :

- Le technicien évalue les risques d'incendie dans les installations et les bâtiments, il effectue des inspections régulières afin d'identifier les dangers potentiels (sources d'inflammation, équipements défectueux, voies d'évacuation obstruées ou matières inflammables mal stockées).
- Il recommande et met en œuvre des mesures préventives appropriées pour réduire les risques de départ de feu (réfèrent permis de feu).

Formation et sensibilisation :

- Le technicien assure les formations aux procédures d'évacuation, l'utilisation des équipements et les bonnes pratiques concernant la sécurité incendie. Il sensibilise également les employés aux risques et à l'importance du respect des normes de sécurité incendie.

Intervention en cas d'urgence (pendant les heures ouvrées) :

- En cas d'incendie, le technicien active les alarmes, organise l'évacuation en toute sécurité, coordonne l'intervention des services d'urgence et fournit des informations nécessaires pour aider les pompiers dans leurs actions de lutte contre la propagation du feu, dans le cadre du plan en vigueur à l'usine type PIC.

Plan d'intervention cimentier :

- Garant de la création, mise à jour concernant les scénarios incendie/explosion du site, et de la réalisation d'un exercice réel avec le SDIS sur ces scénarios.

Conformité réglementaire :

- Le technicien s'assure que toutes les installations et procédures respectent les normes de sécurité incendie réglementaires en vigueur (réglementations françaises, règles groupe Holcim), il veille à ce que l'organisation soit en conformité avec ces exigences.

Profil requis :

- BAC + 2 CIRA ou Maintenance Industrielle,
- Formation Qualifiante type SSIAP2,
- Expérience en interne : pompier volontaire en interne, technicien de maintenance.

Organisation du travail : poste en journée

Si cette offre vous intéresse, vous pouvez adresser votre candidature à Céline MANCEAU, **jusqu'au 27/10/2023, dernier délai.**

Céline MANCEAU,

Responsable Ressources Humaines Région.